

FSC.JOUR/749 29 January 2014

FRENCH

Original: ENGLISH

Présidence : Malte

743° SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date: Mercredi 29 janvier 2014

Ouverture : 10 heures Clôture : midi

2. <u>Président</u>: Ambassadeur K. Azzopardi

3. <u>Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés</u>:

Point 1 de l'ordre du jour : DIALOGUE DE SÉCURITÉ

Exposé sur le Code de conduite : le contrôle démocratique et le suivi parlementaire des forces armées et de sécurité, par M. C. Fearne, Président de la Commission des affaires étrangères et européennes, Chambre des représentants de Malte, et M. S. C. Calleja, Directeur de l'Académie méditerranéenne d'études diplomatiques : Président, M. C. Fearne (FSC.DEL/4/14/Rev.1 OSCE+), M. S. C. Calleja (FSC.NGO/1/14 OSCE+), Grèce-Union européenne (l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi qu'Andorre, la Géorgie, la Moldavie et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/7/14), Assemblée parlementaire de l'OSCE, Allemagne, Arménie, Coordonnateur du FCS pour le Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité (Allemagne), Royaume-Uni, Azerbaïdjan

Point 2 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

Contribution financière au projet relatif à la modernisation des sites de stockage d'ALPC et de munitions conventionnelles en Bosnie-Herzégovine : Norvège (annexe 1), Président, Bosnie-Herzégovine (annexe 2), Coordonnateur du FCS pour les projets relatifs aux armes légères et de petit calibre et aux stocks de munitions conventionnelles (États-Unis d'Amérique)

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) Présentation d'un document visant à promouvoir la transparence militaire en revitalisant et modernisant les régimes de maîtrise des armements conventionnels et des MDCS dans le contexte du processus Helsinki+40 : Allemagne, Président, Fédération de Russie, Azerbaïdjan
- b) Contribution financière à la Journée de la sécurité intitulée « La voie à suivre dans la dimension politico-militaire rôle et pertinence des instruments de sécurité coopérative de l'OSCE », prévue le 14 mars 2014 : Suisse (annexe 3)
- c) Vingt-quatrième Réunion annuelle d'évaluation de l'application, prévue les 4 et 5 mars 2014 : Président
- d) Exposé sur la 62^e réunion du Groupe des communications tenue le 11 décembre 2013 (FSC.GAL/147/13/Rev.1): Représentant du Centre de prévention des conflits, Président
- e) Réunion du Groupe informel des Amis sur les armes légères et de petit calibre prévue le 4 février 2014 : Président du Groupe informel des Amis sur les armes légères et de petit calibre (Espagne)
- f) Questions de protocole : Grèce-Union européenne, Canada

4. <u>Prochaine séance</u>:

Mercredi 5 février 2014 à 10 heures, Neuer Saal



FSC.JOUR/749 29 January 2014 Annex 1

FRENCH

Original: ENGLISH

743^e séance plénière

Journal nº 749 du FCS, point 2 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA NORVÈGE

Monsieur le Président,

La Norvège souhaite commencer la nouvelle année par une déclaration positive.

En référence à la demande d'assistance faite par la Bosnie-Herzégovine lors de la séance du FCS du 30 octobre 2013 (732^e séance) pour moderniser les sites de stockage d'armes légères et de petit calibre ainsi que de munitions conventionnelles, je suis heureux d'annoncer que la Norvège a décidé de faire don d'un montant de 140 000 euros à ce projet de l'OSCE.

Ce don est lié au projet extrabudgétaire (projet n° 2200268) de la Mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine, appelé également projet SECUP. L'objectif du projet est de fournir une assistance au Gouvernement de Bosnie-Herzégovine pour sécuriser et moderniser quatre sites de stockage de munitions et d'armes.

Ce don vise à combler les fonds encore manquants, ce qui permettra un financement complet conformément au budget du projet. Nous espérons que ce projet réduira le risque de prolifération des armes et des munitions, et améliorera au niveau national la sécurité physique et la gestion des stocks en Bosnie-Herzégovine.

Je vous prie de bien vouloir annexer la présente déclaration au journal de cette séance.

Merci, Monsieur le Président.



FSC.JOUR/749 29 January 2014 Annex 2

FRENCH

Original: ENGLISH

743^e séance plénière

Journal nº 749 du FCS, point 2 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA BOSNIE-HERZÉGOVINE

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs,

La délégation de la Bosnie-Herzégovine souhaite saisir cette occasion pour remercier la Norvège de sa contribution importante au Projet d'amélioration de la sécurité des sites de stockage de munitions et d'armes en Bosnie-Herzégovine.

Ce projet en cours a pour objectif de moderniser l'infrastructure de sécurité des sites de stockage de munitions et d'armes en Bosnie-Herzégovine ; ce don de la Norvège permettra de financer totalement la modernisation de l'infrastructure des quatre sites de stockage prévus dans mon pays.

Monsieur le Président.

Outre la Norvège que nous remercions pour son don à ce projet, nous tenons à remercier les autres États donateurs : Suisse, Turquie, Danemark, République tchèque et Liechtenstein.

Nous souhaitons aussi remercier la Présidence précédente du Forum pour la coopération en matière de sécurité, le Centre de prévention des conflits et le Coordonnateur nommé par la Présidence du FCS pour les projets relatifs aux armes légères et de petit calibre et aux stocks de munitions conventionnelles d'avoir contribué à faire en sorte que ce projet soit réalisable.

Monsieur le Président,

En conclusion, la délégation de la Bosnie-Herzégovine est heureuse d'accueillir la Présidence maltaise de ce Forum et lui souhaite plein succès.

Je vous prie de bien vouloir annexer la présente déclaration au journal de ce jour.

Merci.



FSC.JOUR/749 29 January 2014 Annex 3

FRENCH

Original: ENGLISH

743^e séance plénière

Journal nº 749 du FCS, point 3 b) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA SUISSE

Monsieur le Président, Excellences Chers collègues,

La Suisse considère que l'OSCE est une plateforme importante pour l'échange d'idées et le débat sur la maîtrise des armements conventionnels et les mesures de confiance et de sécurité. La Journée de la sécurité, prévue le 14 mars 2014, sur le thème « La voie à suivre dans la dimension politico-militaire – rôle et pertinence des instruments de sécurité coopérative de l'OSCE » offre à point nommé précisément cette plateforme informelle aux États participants de l'OSCE et aux représentants des milieux universitaires et des groupes de réflexion.

Aujourd'hui, j'ai le privilège d'annoncer que la Suisse fait une promesse de contribution d'un montant de 8 157,36 euros à cette Journée de la sécurité afin de combler les lacunes existantes en matière de financement. La Suisse compte sur un débat ouvert et fructueux le 14 mars.

Merci de votre attention.

Je vous prie de bien vouloir annexer la présente déclaration au journal de ce jour.